

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, il était obligatoire d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget.

L'article 107 de la loi NOTRe ([loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République](#)) est venu étoffer les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire des communes en accentuant l'information aux conseillers municipaux. A noter que [l'article L.2312-1 du CGCT](#) modifié par la loi concerne les CCAS puisque cet article précise que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus ».

Désormais, dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Répondant à la fois aux obligations légales pour les communes de 3500 habitants et plus et des établissements publics qui s'y rattachent, ainsi qu'à la volonté d'information et de discussions préalables à l'élaboration du budget primitif, madame Marine Bureau ouvre le débat en présentant les perspectives qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2023 du CCAS.

Ce débat n'a pas de caractère décisionnel, bien qu'il constitue une formalité essentielle et substantielle dans le processus budgétaire pour les collectivités de 3 500 habitants et plus. Il permet de présenter différentes informations sur la situation et l'évolution des données sociales, dans les deux mois précédents l'adoption du budget.

Dans ce contexte économique actuel, chômage, augmentation des familles en situation de précarité, le CCAS est conduit à amplifier et à diversifier son champ d'intervention.

Résultat de l'exercice 2022

Fonctionnement :

Le conseil d'Administration du CCAS prend acte du résultat de fonctionnement 2022 et rappelle le montant de la subvention communale de 35 000 €.

Situation budgétaire 2022

Réalisations de l'exercice :

	Recettes 2022	Dépenses 2022	Résultat exercice 2022
Fonctionnement	68 996,85	63 941,07	64 679,40
Investissement	3 265,00	0,00	3 265,00

Avec reprise des résultats n-1

	Résultats exercice 2022	Résultats N-1 = 2021	Résultat global 2022
Fonctionnement	64 679,40	59 623,62	128 620,47
Investissement	3 265,00	2 089,00	3 265,00

	Résultats exercice 2021	Résultats N-1 = 2020	Résultat global 2021
Fonctionnement	21 318,36	49 320,94	59 623,62
Investissement	3 781,88	- 11 015,68	2 089,00

Evolution du budget du CCAS en fonctionnement

Exercices	BP Fonctionnement	Dotation d'équilibre communale	Résultat de la section de fonctionnement
2018	95 596,08	30 000	27 611,26
2019	101 311,26	40 000	35 922,31
2020	104 169,91	35 000	49 320,94
2021	128 970,94	45 000	59 623,62
2022	125 526,00	35 000	128 620,47
2023	126 584,93	30 000	

Le résultat de fonctionnement 2022 s'élève à 128 620,47 € avec le résultat 2021 reporté (59 623,62 €), la demande de participation communale sera de 30 000 €.

Bilan de l'aide sociale

Les aides financières qui peuvent être accordées par le CCAS sont principalement des aides à l'accès et au maintien d'énergie, des aides partielles aux dettes de loyer, de facture d'eau, de frais de restaurant scolaire, l'attribution de bons alimentaire, d'essence dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'aide à la prise en charge de centre aéré.

Pour l'exercice 2022, le montant des aides accordées est de 2 324.26 € pour un budget de 12 000 €,

Tableau récapitulatif des types d'aides versées ces 5 dernières années.

Forme	2018	2019	2020	2021	2022	Total général
Bon alimentaire	180.30	382.91	1041.72	382.56	105,26	2 092,75
Restaurant scolaire			110.00	200.00		310,00
Participation séjour	220.00	599.00	375.00			1 194,00
EDF						
Frais de dossier				13.55		13.55
Hébergement/	55.00	70.00			700,00	825,00
Eau				273.05	250,00	523,05
Garderie/centre aéré	635.50		387.00	283.00	999,00	2 304,50
Essence	199.95	200.00	183.48	157.50		740,93
Santé		160.00	62.56	99.15		321.71
OM				84.63		84.63
CIAS portage repas				387.00		387.00
Impôts				169.00		169.00
Scolarité						
TAP						
STAGE						
Fourni bureau/livres	200.00					200,00
Loyer						
Sépulture			812.34			812,34
Désinfection			305.00			305,00
Transport			102.00	68.75	270,00	440,75
Total général	1490.75	1411.91	3379.10	2 118.19	2324.26	10 724,21

L'effort pour soutenir les plus démunis sera maintenu selon les demandes.

Subventions aux associations

Pour 2022, la somme de 11 100,00 € a été répartie aux diverses associations.

L'enveloppe des subventions octroyées aux associations et organismes de formations des apprentis sera en 2023 de 14 000 €

Bilan des animations

Le CCAS poursuivra les après-midi récréatifs favorisant le lien social.

La sortie au mois de juin, le repas et les colis de Noël seront reconduits dans la mesure du possible.

Animations 2022	6232
------------------------	-------------

Divers	2556,25
Vœux	
Colis de Noël	7391,85
Repas des seniors	7293,67
Sortie des seniors	3470,00
	20 171,77

Animations 2021	6232
------------------------	-------------

Divers	1265,00
Vœux	
Colis de Noël	6030,09
Repas des seniors	5912,17
Sortie des seniors	
	13 207,26

La section de fonctionnement du budget primitif 2023 du CCAS sera construit sur les mêmes bases que celui de 2022 avec une subvention communale de 30 000 €.

Une attention particulière sera faite sur les aides accordées aux familles et ou personnes en grande précarité et ou en grande difficulté du fait du contexte actuel.

Investissement :

Le résultat d'investissement 2022 s'élève à 3265,00 €.

Les recettes sont constituées uniquement de l'autofinancement et des dotations aux amortissements.

Les dépenses d'investissement 2023 proposées incluent l'acquisition de biens ou entretien des bâtiments. Pavillon de Bachelard et centre social avenue de Genève ainsi que l'entretien de l'hébergement d'urgence à l'appartement du « Doyen »

Evolution du budget d'investissement du CCAS

Exercices	BP investissement	Résultat de la section d'investissement	Observations
2016	17 087.28	9 737.28	
2017	17 347.28	9 830.92	
2018	17 556.92	1 692,12	
2019	18 718,12	2756.12	
2020	18 782,12	-1692,88	
2021	34 806,94	2089,00	
2022	29 266,00	3265,00	
2023	82 991,00		

CCAS DOUVAINE - CCAS DOUVAINE - BP (projet de budget) - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	82 991,00	79 726,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 265,00
"		"	"
Total de la section d'investissement (2)		82 991,00	82 991,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	126 584,93	61 905,53
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 64 679,40
"		"	"
Total de la section de fonctionnement (3)		126 584,93	126 584,93
TOTAL DU BUDGET (4)		209 575,93	209 575,93

Conclusion

Face aux difficultés sociales accrues, le CCAS de Douvaine souhaite accentuer le maintien et le renforcement de la cohésion sociale sur le territoire de la collectivité par des réponses adaptées aux demandes et besoins sociaux exprimés.